



<b>CATÉGORIE :</b> 1.0 Boccia Haute Performance			
<b>SECTION :</b> 1.1 Déplacements à l'étranger			
<b>Politique :</b> 1.1.2 Famille et amis	<b>APPROUVÉ :</b> 1er août 2018	<b>RÉVISÉ :</b>	<b>PAGES :</b> 1

### **Politique famille et amis**

Les familles et les amis sont invités à assister aux compétitions pour démontrer leur appui. Ils sont un maillon important du réseau de l'athlète.

Toutefois, les familles et les amis ne sont pas des membres officiels de l'équipe à moins qu'ils n'aient été sélectionnés pour un poste dans l'équipe.

Les membres des familles et les amis qui assistent aux compétitions à titre de spectateurs et sont responsables d'organiser leurs déplacements, leurs repas et leur hébergement pour ces compétitions et ils ne peuvent pas rester aux mêmes endroits ou dans la chambre d'un membre de l'équipe. Les demandes de partage d'hébergement seront évaluées au cas par cas par l'entraîneur-chef.

Les familles et les amis présents à titre de spectateurs auront seulement accès aux sections publiques. Les athlètes devront donc se rendre aux sections publiques pour rencontrer leur famille et leurs amis.

Tous les athlètes sélectionnés pour représenter l'Association canadienne de sports pour paralytiques cérébraux et Boccia Canada doivent voyager ensemble pour se rendre à une compétition.